

Jacques DELORS

Ανάπτυξη

Αε

Réflexions et propositions pour un nouveau modèle de développement

- ~~το παρόν~~

- Είναι δημιουργούμε η προώθηση της κοινωνικής ευημερίας
- Δημιουργούμε η προώθηση μιας αειφόρου κοινωνικής πολιτικής
- Το Μασαρίχ δεν είναι συνθήκη που καθορίζει τους στόχους της πολιτικής μας
- Τους στόχους της πολιτικής μας τους καθορίζει η ειδικότητά μας για ανάπτυξη και κοινωνική δικαιοσύνη. Ανάπτυξη και κοινωνική δικαιοσύνη

• έχουν ορισμένες προώθησεις. Απλώς ειδικώσουμε

Η Ελλάδα δεν είναι χώρα, που ως προς τη οικονομική ειδικότητα μπορεί να συγκριθεί με τη Γαλλία, τη Μεγ. Βρετανία, τη Γερμανία και γι' αυτό μπορεί να εφαρμόσει τη ίδια πολιτική -

Οδηγώριμος του 5% δεν είναι ίδιος με τον οδηγώριμο του 2% **Mai 1997**
και έχει διαφορετική αναπτυξιακή ειδικότητα. Το ίδιο τα δημόσια εξεργαζο (αγαθών πόρων από ειδικότητες), τα ειδικά (αυτοβίον, το υδίο), το δημόσιο χρέος. Αλλά και η έμφση υπόδοσης. Βρισκόμαστε αρκετά μακριά από αυτό. Και αν αυτοί θέλουν να φάω σιτά'σουνε η να αναχρηματοδότη τους ρυθμούς των αυτοδ δεν ισχύει για μας. Η ανάπτυξη μας από τη στιγμή είναι μεγάλη. Δεν έχουμε συγκρίνει. και πρέρει να συγκρίνουμε για να είμαστε πιο δίπλα κοινωνία, μα πιο κοινωνία μεγαλύτερης ευημερίας

Pour un nouveau modèle de développement

La scène sociale de l'Europe est dominée, depuis plus de vingt ans, par un chômage persistant et massif, dont les conséquences sont aussi graves que manifestes. Il est clair que cette inactivité sape la confiance des citoyens européens, cette confiance sans laquelle aucun grand projet d'avenir n'est possible.

Le drame du chômage et de l'exclusion sociale qui en résulte doit désormais être placé au coeur de toute réflexion sur l'avenir des politiques économiques et sociales. Il est indispensable de mener une réflexion d'ensemble sur les chemins qui peuvent mener à une solution au problème du chômage, sans, pour autant, prétendre trouver le remède unique et miraculeux. Les termes de l'équation peuvent se résumer ainsi: le progrès de nos sociétés passe par la résorption du chômage, c'est à dire par l'emploi; l'emploi passe, en premier lieu, par le retour de la croissance; la croissance est possible, bien que toujours fragile.

Mais la question se pose : quel type de croissance ? Par le retour au modèle de la révolution industrielle ou par une inflexion de ce modèle qui tiendrait compte des transformations intervenues sous l'emprise du progrès technique et des nouvelles exigences liées à l'environnement et au mode de vie ? C'est en faveur de cette deuxième option qu'il convient de trancher si nous voulons imaginer et mettre en oeuvre un développement durable plus respectueux du cadre naturel et prenant en compte les besoins liés à l'épanouissement de chacun et à l'amélioration des conditions de vie en société. Tel est le débat que doit, avant qu'il ne soit trop tard, affronter le mouvement social-démocrate, pour rester fidèle à ses valeurs de liberté, de solidarité et de responsabilité.

Ce rapport a donc pour seule ambition de lancer la réflexion sur un nouveau modèle de développement, en rappelant la nécessité et les conditions de la croissance dans le contexte de la mondialisation et d'une troisième révolution industrielle et en proposant les adaptations nécessaires pour tenir compte des exigences déjà rappelées.

Bien entendu, cette réflexion doit tenir intégrer la dimension européenne, et notamment la prochaine création de l'union Economique et Monétaire qui fournira, si certaines conditions sont remplies, un cadre stimulant pour permettre aux pays européens de relever les défis de l'avenir et donner à chacun sa place dans la société. Ce sont ces conditions, conforme d'ailleurs au traité, qu'il convient ainsi de rappeler brièvement, dans la deuxième partie de ce rapport.

Ce qui nous permettra, dans la troisième partie, de proposer les conditions de passage de la croissance quantitative des « Golden Sixties » à un développement durable et plus harmonieux.

I. Le retour indispensable de la croissance

A. Une croissance forte est nécessaire

Προώθηση

On estime que, compte tenu de l'évolution de la population active, la croissance moyenne à long terme devrait être de 3 à 3,5 % pour parvenir à un rythme de réduction du chômage de 0,5 à 1 % par an. Ce qui suppose une trajectoire de croissance nettement plus forte que celle des deux dernières décennies. Le défi est grand, d'autant plus qu'il ne suffit pas de relever le taux de croissance, tâche déjà difficile, mais qu'il faut aussi, et surtout, que ce taux plus élevé se maintienne pendant plusieurs années. Cela nécessite, si l'on veut éviter la surchauffe des années 1989-90, une augmentation de la capacité de production de l'économie communautaire ou, en d'autres termes, une augmentation de son taux de croissance potentiel.

Μια ωφέλιμη
δυνατότητα
αυξημένης
ανάπτυξης.
Ρυθμοί ωστόσο
φθινοπωριού
όπου έχουμε
ωστόσο μικρή
ανάπτυξη.

Renforcer la compétitivité

Etant donné le malentendu fréquemment occasionné par le mot compétitivité, il paraît utile de rappeler que la compétitivité n'est pas un but en soi, mais un moyen d'améliorer le niveau de vie et le bien être social, tout en assurant l'équilibre, voire l'excédent, des échanges extérieurs, condition de notre indépendance. Par l'innovation technologique et organisationnelle qu'elle stimule, la compétitivité permet d'accroître le potentiel de croissance. Elle est donc un instrument au service du progrès économique et de la création d'emplois.

Depuis la révolution industrielle, la croissance de l'emploi a été réalisée au travers d'évolutions technologiques fondamentales par les transferts de main d'oeuvre, d'abord de l'agriculture à l'industrie et ensuite de l'agriculture et de l'industrie vers les services. Ce processus se base fondamentalement sur les transferts de productivité par l'intermédiaire des modifications de prix relatifs.

Grâce aux gains de productivité élevés, nécessaires pour rester compétitif, et à la pression de la concurrence, les prix relatifs des secteurs exposés à la concurrence internationale diminuent, assurant une redistribution de ces gains de productivité vers les secteurs où la croissance de la productivité est plus faible et où les prix relatifs augmentent, comme dans le secteur des services. Dans ce dernier, le processus de redistribution permet de recruter et de participer ainsi à la croissance globale du niveau de vie, à condition que la richesse globale augmente.

Ce processus a été en action depuis la révolution industrielle et est confirmé par les chiffres des périodes le plus récentes de croissance soutenue, c'est à dire 1961-73 et, plus près de nous, 1986-90. Il en découle que si nous voulons que ce processus se renforce à nouveau à l'avenir et permette ainsi aux efforts de compétitivité de se traduire par une création nette d'emplois, trois conditions doivent être satisfaites.

1. La répartition des gains de productivité doit permettre le développement de tous les secteurs d'activité. D'où l'importance d'assurer le fonctionnement complet du

marché intérieur, de réaliser l'Union économique et monétaire et de s'intégrer pleinement dans une économie mondiale plus ouverte.

a)

2. Les mutations structurelles doivent être économiquement réalistes et être socialement acceptables. Pour ce faire, il sera indispensable d'améliorer nos systèmes d'emplois: rendre les politiques du marché du travail plus actives, améliorer les systèmes d'éducation et de formation, assurer une meilleure gestion du capital humain dans les entreprises par la promotion d'une plus grande flexibilité interne. Toutes ces mesures aideront à rendre le marché du travail plus efficace économiquement et plus solidaire socialement.

a)

Et, surtout, assurer un taux de croissance global suffisamment élevé pour maintenir une solde positif entre la création d'emplois dans les secteurs d'avenir et la destruction d'emplois dans d'autres secteurs soumis à une sévère adaptation.

Répondre à l'exigence de solidarité

Le pessimisme quant aux chances de parvenir à une croissance plus forte ont conduit certains à penser que le rythme nécessaire de création d'emplois ne pourrait être atteint que grâce à un taux de croissance relativement modeste et à une intensité beaucoup plus élevée de l'emploi dans cette croissance¹. Cette proposition s'inspire généralement de l'exemple des Etats-Unis qui, entre 1974 et 1994, ont connu un taux de croissance de 2,3 % par an, mais la productivité de la main d'oeuvre a augmenté de 0,5 % par an, ce qui a permis une croissance de l'emploi de 1,8 % par an en moyenne. Au cours de la même période, toutefois, les salaires réels par tête ont augmenté de 0,6 % par an, contre 1,4 % dans la Communauté. Et surtout, les inégalités se sont nettement accrues aux Etats-Unis.

Toutefois, un schéma de croissance faible couplée à une intensité de l'emploi très élevée nécessite des mesures qui sont difficilement compatibles avec notre devoir de solidarité.

Solidarité, d'abord et surtout, pour lutter contre l'exclusion sociale. Une des solutions préconisées pour mettre en oeuvre ce schéma de croissance serait d'élargir vers le bas l'échelle des salaires, afin de rendre rentables et de ce fait réintégrer les activités qui ont été précédemment exclues de nos marchés. Pour poursuivre la comparaison avec les Etats-Unis, on obtiendrait cet élargissement en abaissant les revenus des salariés avec comme conséquence sociale l'apparition de groupes de «salariés pauvres» (les «*working poors*»), incapables de survivre convenablement avec

L'intensité d'emploi, rapport entre le taux de croissance d'une économie et son taux de création d'emplois, est très souvent mesurée au moyen du «seuil de création d'emplois». Ce seuil est représenté par le pourcentage à partir duquel le taux de croissance du PIB conduit à une augmentation du nombre d'emplois disponibles. Le seuil de création d'emplois correspond à la tendance de la productivité apparente du travail de l'économie dans son ensemble.

leur seul salaire. L'application du modèle américain en Europe exigerait également un abaissement des indemnités de chômage et des systèmes de protection sociale. Ce qui est inacceptable.

Il ne semble donc pas que la flexibilité extrême des salaires, comme aux Etats-Unis, puisse fournir un effet d'emploi fort sans entraîner des difficultés sociales incompatibles avec notre conception d'une société libre et responsable, mais aussi solidaire.

Or, il est possible de maintenir les valeurs fondamentales du modèle social européen tout en le rendant compatible avec les contraintes de la mondialisation et les exigences du progrès technique.

Solidarité entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas. Pour ce faire, il faudrait que les nouveaux gains de productivité soient affectés à des investissements porteurs d'avenir et créateurs d'emplois, tout en assurant aux salariés des hausses de salaires réels raisonnables. Par exemple une augmentation des salaires réels de un point de moins, en moyenne, que la productivité pourrait constituer une règle acceptable pour assurer l'amélioration requise de rentabilité des investissements. Combinée à la croissance prévue de l'emploi, elle permettrait une progression constante du revenu disponible des ménages et de la consommation privée. Pour continuer la comparaison avec les Etats-Unis, il faut remarquer que dans ce pays la tendance de la productivité apparente du travail est plus basse (0,5 % entre 1974 et 1994). Par conséquent, il existe peu de marge de manoeuvre pour concilier le progrès économique et une lutte efficace contre l'exclusion sociale.

Solidarité entre générations. De même, des taux de croissance modestes sont incompatibles avec un schéma d'un développement durable et respectueux de l'environnement. Il serait en effet difficile, dans un tel contexte, de dégager les ressources nécessaires pour réduire les niveaux de pollution. Il serait tout aussi difficile de mettre en oeuvre les investissements indispensables à l'introduction de techniques nouvelles moins polluantes.

Solidarité vis-à-vis du reste du monde. Ce scénario de croissance serait également moins positif pour le reste du monde, car il signifierait une croissance plus lente de nos importations. Ceci serait dommageable pour les exportations et les revenus des pays en développement et des pays de l'Europe centrale et orientale. Leur processus de développement économique et social en serait affecté.

La conscience des défaillances du marché a conduit nos pays à développer des mécanismes collectifs de solidarité. Aujourd'hui, le fonctionnement de cette solidarité est réexaminé dans beaucoup d'Etats membres, pour en améliorer l'efficacité et pour en alléger les coûts. Le renouveau du modèle européen passe par une solidarité moins passive. Il sera extrêmement difficile de la mettre en oeuvre sans un schéma de croissance forte et durable.

B Une croissance forte est possible

La solution au problème européen du chômage passe donc par la reprise d'un processus de croissance forte, du même ordre de grandeur de celle effectivement observée en 1986-90 (3,3 %), mais il faut aussi, et surtout, que ce taux plus élevé se maintienne pendant plusieurs années. Une telle trajectoire de croissance ne semble pas hors d'atteinte au niveau global de l'Europe des Quinze. Elle serait caractérisée par un équilibre approprié entre l'investissement (augmentant la capacité productive et le potentiel de croissance) et la consommation (soutenant la demande finale).

La réalisation de cette trajectoire de croissance optimale dépend de la bonne compréhension de tout le processus par les décideurs politiques et les partenaires sociaux et d'une mise en oeuvre déterminée et crédible d'une bonne politique économique dans toutes ses dimensions. Il s'agit en effet:

- i) d'éviter le conflit entre les objectifs de stabilité des autorités monétaires et les évolutions budgétaires et salariales qui ont fâcheusement marqué le début des années 1990;
- ii) de produire les conditions d'une croissance forte de l'investissement et donc de la recherche et développement.

Il est donc possible de susciter une expansion des investissements qui pourraient remonter vers un niveau équivalent à 23 à 24 % du PIB. Un tel processus était déjà en cours pendant la deuxième moitié des années 1980, quand l'investissement a crû à un taux deux fois plus élevé que le PIB. Ceci démontre que la tendance à la baisse du début de la décennie n'est pas inéluctable et qu'une relance est possible.

Pour se convaincre que cette tendance de croissance soutenue est possible, il faut prendre conscience du fait que les politiques et les comportements d'investissement produisent des effets bénéfiques qui vont au-delà d'une simple relation mécanique entre le capital et la production. Elles influencent, en effet, le progrès technique qui devient un élément endogène du système économique et non plus une «manne venue du ciel», puisque l'investissement incorpore les avancées techniques et structurelles. Elles exigent un effort de formation continue au service de toutes les catégories de travailleurs et contribuent ainsi à l'égalité des chances.

Mais aussi, ne négligeons pas l'autre piste d'action pour renforcer la croissance de l'économie européenne. Elle consiste à répondre aux nombreux besoins qui demeurent aujourd'hui encore insatisfaits. Ces besoins correspondent à l'évolution des modes de vie, à la transformation des structures familiales, à l'augmentation de l'activité professionnelle féminine, aux conditions de vie des personnes âgées. Ils résultent aussi des demandes en matière de logement social, de rénovation urbaine, de réparation de l'environnement, de développement rural ...

Or, si le marché ne parvient pas à satisfaire rapidement ces nouveaux besoins, c'est en raison des obstacles de développement tant de l'offre que de la demande. Par conséquent, les services correspondants sont laissés soit au marché noir, soit à des financements publics toujours insuffisants. Pour sortir de cette situation, il faut créer

un troisième secteur à côté de l'économie de marché et du secteur public traditionnel. Tel est l'argument qui sera développé comme un des paramètres essentiels d'un nouveau modèle de développement.

C. Une croissance plus riche en emplois

Une variable critique pour la relation croissance - emploi est la productivité apparente du travail, mesurée à posteriori comme le PIB réel par travailleur salarié. Quand on considère les données historiques, un des facteurs les plus frappants est la coupure de la productivité apparente du travail en 1974. Depuis lors, la tendance de la productivité a été remarquablement stable à 2,0 % par an sur l'ensemble du cycle 1974-95 et peut être prise comme le seuil d'emploi de la Communauté dans son ensemble.

Le facteur peut-être le plus pertinent pour expliquer cette tendance, est que la période 1950-60 était une période particulièrement favorable de reconstruction et de rattrapage en Europe ².

De plus, les mutations structurelles de nos économies ont occasionné des transferts de main d'oeuvre des secteurs où les gains de productivité sont élevés, comme l'agriculture et l'industrie, vers des secteurs où la croissance de la productivité est plus faible, comme le secteur des services. Cette évolution structurelle a contribué à la baisse relative de la productivité globale de l'économie.

La part de l'emploi, à croissance égale, est donc devenue beaucoup plus importante que dans le passé. Il est cependant évident que une telle évolution ne doit pas être atteinte en détruisant la productivité au niveau de l'entreprise ou au niveau de secteurs, puisque cela affecterait sévèrement la compétitivité externe et le processus global de création des richesses. Nous avons vu qu'il n'y a pas de contradiction entre la recherche d'une croissance plus forte de la productivité dans tous les secteurs exposés à la concurrence internationale et la recherche parallèle de mesures permettant d'accroître le poids des secteurs où les augmentations de productivité sont plus faibles mais qui correspondent à l'évolution des besoins de la population.

Pour accroître l'intensité en emplois de la croissance, deux voies méritent d'être explorées.

1. ***La réforme des heures et mode de travail.*** Des mesures spécifiques peuvent être appliquées au niveau micro-économique, là où elles sont justifiées par les conditions d'offre et de demande, socialement acceptées par toutes les parties et réversibles ou pouvant être vues comme intégrées dans la tendance séculaire de la réduction du temps de travail. Il est possible de supprimer et même inverser les

Au cours de la période 1960-73, le taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail a été de 4,5 %.

conséquences négatives de la réduction des heures de travail sur la production en découplant les heures d'utilisation des équipements des heures de main-d'oeuvre.

- a)
- b) Ce découplage ne peut être appliqué de façon généralisée mais, là où il est possible, il fournit une manière d'accélérer la baisse tendancielle des heures de travail sans effets secondaires indésirables sur la capacité productive.

c)

- 2. *L'élargissement de la distribution salaires-coûts.* Comme l'approche américaine a des conséquences sociales inacceptables, l'alternative européenne serait de réduire les coûts non salariaux. Dans la plupart des pays européens, les cotisations de sécurité sociale ont une structure qui, outre leur aspect indésirable d'impôt sur l'utilisation de la main d'oeuvre, leur donne un poids relatif plus fort sur les bas salaires. Il y a donc de la place pour une réduction dans les bas niveaux des coûts salariaux sans réduire le revenu net des travailleurs.

a)

Il faudra cependant veiller à la neutralité budgétaire de ces mesures. Elles devraient ainsi être compensées par d'autres réformes fiscales avec aussi peu d'effets secondaires que possible en termes de redistribution, d'inflation et de motivation. On en revient donc à parler d'une nouvelle fiscalité écologique sur laquelle les pays européens ne sont toujours pas parvenus à un accord.

II. Un cadre stimulant : l'Union Economique et Monétaire

La faiblesse actuelle de l'Europe en matière de croissance a moins son origine dans la rigidité des marchés du travail ou dans sa capacité à affronter la concurrence internationale, que dans son incapacité à stimuler la croissance d'un espace économique fortement intégré.

Cette situation, dont nous avons beaucoup souffert depuis le début de cette décennie, est due au fait que, bien que fortement intégrés économiquement, les pays européens ne disposent pas d'institutions politiques adaptées à cette situation.

La récente récession a son origine dans le resserrement des politiques monétaires et la hausse des taux d'intérêt entre 1988 et 1990. Mais, alors que les taux d'intérêt ont baissé aux Etats-Unis à partir de 1990, en réaction au ralentissement de l'activité économique puis à la récession, les pays européens ont suivi la hausse des taux en Allemagne. L'Europe a ainsi transformé en récession, un choc asymétrique, potentiellement expansionniste au niveau européen, comme la réunification allemande. La raison essentielle réside dans l'absence d'une véritable coordination entre les politiques économiques nationales. Pourtant, cette coopération est explicitement prévue dans le Traité de Maastricht, et notamment dans son article 103.

La leçon des années 91 à 96 est donc claire. L'absence de coordination des politiques économiques a conduit au chacun pour soi et au déficit de croissance dont tous ont souffert. Car, dans un espace économique où l'interdépendance est croissante, du fait même des progrès de l'intégration économique, on ne peut tirer le maximum de nos possibilités que par une stratégie coopérative.

S'il y avait eu un embryon d'union économique entre 91 et 96, nous aurions eu trois points de taux de croissance de plus et aujourd'hui la situation serait meilleure en terme d'emplois et plus propice à la réalisation des critères exigés par la mise en oeuvre de l'Union Economique et Monétaire.

Or, l'article 103 du traité stipule que les pays membres de l'UEM considèrent leurs politiques économiques comme d'intérêt commun. Que le Conseil européen adopte, chaque année, sur proposition du Conseil des Ministres des Finances et la Commission, des orientations communes en matière de développement économique. Et enfin, que le Conseil est chargé de les mettre en oeuvre dans le cadre d'une véritable coopération.

Pour mettre en oeuvre ces dispositions, nous ne pouvons nous satisfaire du pacte de stabilité adopté par le Conseil européen de Dublin. Celui-ci est certes nécessaire puisqu'il assure les conditions d'une saine gestion des politiques budgétaires. Mais il ne dit mot de l'article 103. Il doit donc être complété, au sein d'un protocole, par les conditions dans lesquelles les pays membres coordonneront leurs politiques économiques en vue d'une convergence réelle de leurs politiques de croissance et d'emplois. Ainsi sera réalisée l'indispensable équilibre - voulu par le traité - entre la dimension économique et sociale, d'une part, et la dimension monétaire, d'autre part.

Ajoutons qu'un chapitre sur l'emploi devrait être - comme cela a été proposé par de nombreux Etats membres - ajouté au traité afin que, dans le processus de coordination des politiques, l'objectif de plein emploi soit réellement pris en compte, à tous les stades de l'application de l'article 103 du traité. Il devrait en être tenu compte, bien entendu, dans les actions et les politiques communes, et donc dans les décisions affectant le budget communautaire.

III. De la croissance au développement durable

Le retour de la croissance est indispensable, mais ne suffira pas. Si nos sociétés européennes veulent réellement retrouver les voies du plein-emploi, elles ne peuvent plus faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la mise en oeuvre d'un nouveau mode de développement.

Cette réflexion doit nous permettre de réintroduire le souci du long terme au coeur du fonctionnement de nos économies pour associer, à l'avenir, créations d'emplois et

maintien des valeurs de solidarité, souci de la qualité de vie et respect des générations futures.

A. Les nouvelles dimensions du développement

Il nous faut partir à la recherche d'une nouvelle dialectique entre l'économique et le social. Une dialectique qui permette de préserver le meilleur de notre modèle européen, tout en l'adaptant à un monde en pleine mutation. La réorientation de nos choix de politique économique devrait désormais faire une large place aux nouveaux paramètres du développement qui sont : la protection de la nature; la gestion du temps; les nouveaux besoins exprimés par nos populations; la diffusion des technologies de l'information

La protection de l'environnement

Notre modèle de croissance, conçu dans le cadre d'une économie industrielle de type fordiste, s'essouffle. Par une insuffisante couverture des coûts environnementaux et une distorsion de la recherche technologique au profit d'une substitution grandissante du couple capital/énergie au travail, il conduit à un gaspillage des ressources naturelles et à une sous-utilisation des potentialités humaines.

Aujourd'hui, nous gâchons notre capital naturel, auquel soit nous ne donnons pas de prix (l'air), soit nous donnons des prix qui ne tiennent pas compte de leur rareté (l'eau) ni des conséquences de leur utilisation sur les équilibres environnementaux (forêts, énergie).

Parallèlement, nous utilisons de moins en moins le travail. En un siècle, sa productivité a été multipliée par vingt alors que la courbe d'utilisation de l'énergie est restée la même que celle de la croissance. Entre 1970 et 1992, la croissance de l'Union européenne aura été, en termes réels, de 73%, mais dans le même temps, l'emploi n'a crû que de 7%.

Une des causes de cette sous utilisation du travail et de ce recours toujours accru au capital et à l'énergie est à rechercher dans le déséquilibre fiscal existant entre ces deux facteurs de production que sont le travail humain et les ressources naturelles. Le premier est surtaxé, alors qu'il est abondant, les secondes ne sont pas évaluées à leur juste valeur, ni protégées contre une exploitation abusive, alors qu'elles sont relativement rares.

De multiples externalités environnementales échappent à la discipline naturelle du marché, faute d'être reflétées dans les prix. Pourtant qui peut encore soutenir que l'air que l'on pollue, que l'eau ou la forêt que l'on exploite n'ont pas une grande valeur ? Qui peut soutenir que les ressources utilisées pour réparer les conséquences d'une pollution pétrolière augmentent le PNB ?

Il est grand temps d'adopter une nouvelle vision du progrès, de prendre une autre mesure de notre bien-être et des implications de la croissance sur nos modes de production et de vie.

La gestion du temps

L'analyse de la répartition du temps dont disposent les Européens fait apparaître deux grandes évolutions:

- une baisse tendancielle du temps de travail, d'une part. Au lendemain de la première guerre mondiale, un Européen consacrait en moyenne 100 000 heures au travail au cours de sa vie. Aujourd'hui, il n'y consacre plus que 70 000 à 75 000 heures environ. Et, dans vingt-cinq ans, peut-être seulement 45 000 à 50 000 heures.
- une diversification croissante des temps de travail, par l'essor du travail à temps partiel et par la recherche d'un aménagement du temps de travail susceptible de faire face aux fluctuations de la demande et donc de la production.

Les écarts de temps de travail selon les statuts et les catégories socio-professionnelles restent considérables et se sont même aggravés depuis la fin des années 1960. D'où un paradoxe : le temps libre s'est considérablement accru, et pourtant, jamais le sentiment de rareté du temps n'a été aussi vif, jamais les inégalités devant le temps n'ont été aussi criantes. Aujourd'hui plus qu'hier, des travailleurs contraints à des horaires trop lourds, des cadres débordés continuent de côtoyer des chômeurs condamnés à l'inactivité et des retraités mourant de se sentir inutiles.

Si l'on veut éviter, à l'avenir, que certains travaillent 70 heures par semaine et d'autres...pas du tout, il faut, dès maintenant, anticiper ces mutations. Nos contemporains aspirent, en général, à une plus grande maîtrise de leur temps : travailler mieux, se détendre mieux, diversifier ses activités de loisir, participer à la vie publique et au militantisme associatif...

Une réflexion sur les formes souhaitables d'aménagement du temps doit s'ouvrir: comment réformer les heures et mode de travail tout en évitant les conséquences négatives sur la production et sur ses coûts ? Comment faire en sorte que l'excès de temps libre ne débouche sur l'ennui, le vide, la violence ? Comment permettre aux travailleurs de mieux concilier obligations professionnelles, vie familiale ou engagement dans la vie sociale ?

C'est donc à une réflexion d'ensemble sur l'organisation de la vie en société et sur la maîtrise du temps que nous sommes invités. Ce qui conduit, tout naturellement, à s'interroger sur les finalités du développement.

Les nouveaux besoins

Pas une semaine ne s'écoule désormais en Europe sans que les médias n'annoncent une initiative pour encourager la garde d'enfants à domicile, l'assistance scolaire, l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées...

Ces activités ne sont pas vraiment nouvelles. Ce qui est neuf, en revanche, c'est la généralisation et l'ampleur des besoins exprimés. C'est aussi le souci de faciliter la vie quotidienne en apportant au plus près des gens les services nécessaires à leur existence, et parfois même à leur survie. D'où l'expression de «services de proximité».

Cet essor soudain, en phase de ralentissement de la croissance, n'est pas le fruit du hasard. Il résulte de deux tendances de fond dans nos sociétés européennes: une tendance de long terme, qui a vu s'accroître rapidement les services rendus aux usagers avec l'accroissement du niveau de vie et un phénomène également durable, mais plus récent, résultant des changements des mode de vie sous l'effet des ruptures démographiques et de la généralisation du travail des femmes.

Cependant, des nombreux besoins liés à la qualité de la vie ne sont pas satisfaits. Ni par le marché, parce que la demande n'est pas toujours solvable, ni par le secteur public, parce qu'il n'en a pas les moyens. Il y a donc de la place pour un tiers secteur qui mobiliserait des ressources privées (paiement partiel de l'utilisateur), et publiques (au début pour amorcer le processus et en faciliter le succès), voire aussi une part de bénévolat.

C'est en ce sens que la question des emplois dits de proximité rejoint un autre problème de société actuel, celui de l'inégalité des chances entre hommes et femmes. Si l'accès croissant des femmes à une activité hors foyer doit être considéré comme un des grands acquis positifs de ces trente dernières années, force est de constater que ce progrès a été payé par la population féminine au prix de contraintes nettement plus sévères sur l'organisation de son temps. Là aussi, une réflexion politique s'impose, toujours dans un souci d'un meilleur équilibre de vie pour tous et en tenant compte des contraintes et des devoirs de chacun et de chacune.

Les nouvelles technologies de l'information

La diffusion extrêmement rapide des nouvelles technologies de l'information induit, pour nos sociétés, une mutation d'une portée comparable à celle de la première révolution industrielle. L'économie dite « immatérielle » représente déjà une grande part de notre revenu national et des emplois dans les pays développés. L'information et les loisirs se disputent la place de première industrie mondiale; les échanges d'invisibles représentent un tiers du commerce international et on estime que 60% du budget-temps des Européens est désormais consacré à des activités dites « immatérielles ».

L'entrée dans cette « société de l'information » va transformer nos systèmes de production, notre organisation du travail, nos modes de consommation. Elle peut développer de nouvelles formes d'emplois, favoriser le désengorgement urbain par une

nouvelle gestion des transports, dynamiser les villes moyennes et revitaliser le monde rural par la décentralisation des activités.

Cependant, si nous considérons les innovations en cours comme de simples améliorations techniques n'impliquant aucun bouleversement social et culturel, nous courrons à l'échec. Nous subirons les nouvelles technologies, nous ne les maîtriserons pas. La reconnaissance et la mise en oeuvre d'un véritable « saut qualitatif » est la condition pour que la société de l'information soit non seulement créatrice d'emplois, mais aussi génératrice d'un authentique progrès social.

B. La maîtrise des instruments

Ces nouvelles données du développement sont désormais familières. Mais, si l'on en parle beaucoup, on fait très peu. Et pourtant, il s'agit bel et bien de renouveler les valeurs de solidarité qui sont l'inspiration du modèle européen.

Or, nous disposons désormais des instruments susceptibles de nous permettre de concrétiser ces formes nouvelles de solidarité et transformer ainsi la croissance retrouvée en prospérité non seulement économique, mais aussi sociale.

Infléchir nos modes de production

Les questions environnementales devraient désormais être intégrées dès les premiers stades de la conception et de la production. Plusieurs moyens d'action sont à notre disposition:

- **Jouer sur la structure des prix relatifs et privilégier les instruments de marché** qui donnent aux agents les signaux adéquats pour déterminer les technologies les plus propres, devenues les moins coûteuses. Notons ainsi, qu'à la fin 1994, nous disposions de 117 directives en vigueur de type « réglementaire » à l'échelle de l'Union européenne contre un seul instrument économique (taxe sur le fuel). Pour l'ensemble de l'OCDE, le total des taxes environnementales ne dépasse pas, aujourd'hui, 1% du PNB.

Les sociaux-démocrates devraient, en particulier, se fixer pour objectif l'obtention d'un accord européen sur la mise en oeuvre d'une taxe assise sur les émissions de CO₂ et dont les recettes permettraient d'alléger les charges sociales pesant sur le travail faiblement rémunéré. C'est l'approche dite de « double dividende »: amélioration de la qualité de la vie par une réduction de la pollution et plus d'emplois. Et si tous les Etats de l'Union n'étaient pas prêts à s'engager dans cette voie, rien n'empêche ceux qui veulent vraiment aller de l'avant de montrer l'exemple.

Pour répondre à ceux qui craignent que ces taxes génèrent des pressions inflationnistes, on pourrait envisager de ne pas tenir compte des taxes environnementales dans les indices destinés à chiffrer l'inflation.

Afin d'éviter que cette taxe ne constitue un handicap dans la compétition internationale, on pourrait l'intégrer dans de plus larges accords internationaux. Pour pallier, enfin, d'éventuels effets redistributifs indésirables, sa mise en application pourrait tenir compte de certaines spécificités climatiques ou sociales.

- **Pénaliser les activités polluantes en identifiant les taxes/subventions existantes** devenues des « primes à la pollution ».

- **Favoriser la recherche technologique axée sur les procédés les plus économes en ressources naturelles.**

Favoriser l'éducation tout au long de la vie

La phase de l'Histoire humaine où la vie était coupée en trois périodes - le temps pour apprendre, le temps pour travailler, le temps pour se reposer - touche à sa fin. A nos jeunes, nous devons proposer un modèle plus large, qui permette d'alterner, tout au long de la vie, des temps de formation, des années sabbatiques pour se consacrer à sa famille, à une association humanitaire, à ses loisirs...

Dans cette nouvelle gestion du temps, l'éducation tout au long de la vie occupe une place essentielle. Les progrès accomplis en la matière restent maigres. Certes, la part consacrée dans l'Union, à la formation professionnelle des adultes est passée, en moyenne, de 0,25% des dépenses en 1985 à 0,5% en 1995. Mais l'accès à la formation continue est toujours très inégal. Les travailleurs les moins qualifiés, les salariés des PME et les femmes ont le moins de chances d'y accéder.

Grâce à l'éducation tout au long de la vie, on luttera efficacement contre l'inégalité des chances. Mais cela permettra, au surplus, de s'adapter aux changements de l'économie. Le marché de l'emploi connaît, en effet, des mutations de plus en plus rapides.

Selon le dernier rapport sur l'emploi établi par la Commission européenne, dans dix ans, 80% de la technologie que nous utilisons sera obsolète ou remplacée par des technologies nouvelles. D'ici là, 80% de la main d'oeuvre ne disposera que d'une formation formelle ou vieille de plus de dix ans.

C'est dire l'extraordinaire bouleversement qui nous attend. Sait-on assez, par exemple, que si, en Europe, dix millions d'emplois étaient immédiatement disponibles, les entreprises auraient le plus grand mal à recruter l'ensemble des candidats aptes à exercer ces fonctions, faute des qualifications nécessaires alors même que l'Europe comprend 18 millions de chômeurs ?

Un des moyens de favoriser cette éducation tout au long de la vie serait d'instituer un **chèque éducation**. A la fin de la scolarité obligatoire, un capital correspondant à deux années d'éducation serait mis à la disposition de chaque jeune et pourrait être dépensé tout au long de la vie pour l'acquisition de compétences nouvelles, la mise à jour de ses connaissances, l'enrichissement de sa culture, où encore la satisfaction d'une saine curiosité intellectuelle.

Nos sociétés sont caractérisées par une tendance à l'allongement de la durée des études sans que cela n'entraîne une réduction corrélative des inégalités sociales car les enfants des familles les plus défavorisées quittent en moyenne le système plus vite que les autres. Il serait peut-être préférable que certains puissent quitter l'école entre 16 et 18 ans, avec l'assurance d'y retourner après une première expérience professionnelle qui pourrait en plus aider à mieux s'orienter dans le choix d'un métier. Voilà un autre intérêt du chèque-éducation.

L'éducation tout au long de la vie n'est pas que la généralisation de la formation permanente, c'est une nouvelle conception de l'équilibre entre culture générale et compétence professionnelle. C'est une «*learning society*», une société qui ne cesse d'apprendre et de s'améliorer.

C'est pour cela que l'éducation doit reposer sur quatre finalités:

- apprendre à connaître tout au long de la vie
- apprendre à faire, pas simplement un métier, mais une manière de faire, une compétence professionnelle élargie;
- apprendre à être, pour mieux connaître et être mieux armé pour faire face aux difficultés et aléas de l'existence;
- et surtout, apprendre à vivre ensemble, retrouver le goût de la tolérance, l'ouverture
aux autres, le sens de la solidarité.

Pour que la formation tout au long de la vie puisse véritablement entrer dans notre modèle de société, il nous faut inventer une nouvelle gestion du temps à l'échelle de la vie et non de la seule semaine ou année, en favorisant une gestion plus flexible et plus diverse des différents temps de l'existence (travail, éducation, vie familiale, action associative...) et en valorisant les temps de non-travail pour en faire de vrais moments de convivialité. Des initiatives prometteuses ont déjà été prises en ce sens dans plusieurs Etats membres.

Au Danemark, 100 000 salariés du secteur privé ou public, soit 5% de l'effectif total, sont en permanence en congé-formation ou d'éducation parental ou en congé-sabbatique. Le succès de ces congés de longue durée a été tel que les demandes ont

largement dépassé les disponibilités matérielles. On voit bien qu'on touche là à une réelle aspiration des populations.

D'autres formules existent : le temps partiel, notamment, qui reste trop peu diffusé à l'échelle européenne: plus du tiers de la population active aux Pays-Bas, mais seulement 8% en Espagne ou en Italie.

Créer un troisième secteur d'activité

Le développement des nouveaux services continue d'être entravé par deux suspicions. Celle de n'être qu'une solution éculée à la crise de l'emploi, par l'essor d'emplois publics ou largement subventionnés par fonds publics, d'une part. Celle, à l'inverse, de n'être que de petits boulots précaires, peu qualifiés, négociés le plus souvent au noir.

Ces craintes ne peuvent être écartées d'un revers de main. Les sociaux-démocrates disposent des moyens d'y répondre par un réel aménagement de la sphère marchande, susceptible de donner naissance à un « tiers secteur structuré ». Pour satisfaire tous ces nouveaux besoins, dont certains sont connus (comme les services de proximité), dont d'autres vont apparaître avec les changements de mode de vie, il faut une initiative forte et stimulante car il est clair que le seul jeu du marché ne permettra pas d'en développer tout le potentiel.

Plusieurs mesures gagneraient à être généralisées pour lever les obstacles qui subsistent.

- Du côté de la demande, l'allègement relatif du coût du travail et la diffusion du chèque service devraient se fixer comme objectif prioritaire la restauration de la solvabilité des ménages à revenus moyens ou modestes, sur lesquels pèsent le plus lourdement les contraintes liées aux nouveaux modes de vie. Ces chèques pourraient être, par exemple, utilisés pour l'achat de services fournis par des associations agréées par l'Etat de manière à assurer un usage adéquat des fonds et la qualité du service.

- Du côté de l'offre, l'adaptation des statuts de travail (contrat indépendant; statut de « pluri-activité »; état d'entrepreneurs coopératifs) et une plus grande ouverture des services publics concernés (gestion décentralisée, partenariat public-privé) devraient permettre de remédier aux lacunes actuelles de notre système de production des services publics et privés. Il s'agit d'éviter la création d'un secteur «au rabais» sur le plan du droit du travail et des salaires. Les emplois devront être stables, professionnalisés, reconnus et normalement payés.

Et, contrairement à une idée reçue, les emplois ainsi créés nécessiteront des qualifications réelles et des compétences nouvelles, allant de la maîtrise de techniques médicales ou administratives à des qualités relationnelles et sociales. La promotion d'autres voies de reconnaissance que celles acquises par le seul diplôme - via, par exemple, des « cartes personnelles de compétences » mises à jour tout au long de la vie

- devrait permettre de lever le préjugé de « sous-qualification » trop souvent entaché aux emplois de proximité. Les niveaux de qualification requis pour travailler dans le tiers secteur n'ont, en effet, pas de raison d'être très différents de ceux des autres secteurs.

L'émergence d'un tiers secteur soulève, cependant, le problème de la concurrence avec d'autres formes d'emplois. Pour résoudre les frictions éventuelles, on pourrait envisager la mise en place d'un organisme chargé d'assurer le respect d'une saine concurrence et donc des règles du jeu. La même question se pose pour l'emploi public. En fait, tiers secteur et secteur public peuvent largement coexister.

Le cas de la garde d'enfants en France, en est l'exemple le plus caractéristique: il combine à la fois de l'emploi public classique (les crèches traditionnelles), de l'emploi privé subventionné (les assistances maternelles, l'emploi de personnel à domicile) et un tiers secteur, les crèches parentales, qui mobilisent à la fois des subventions, un paiement de l'usager et du bénévolat.

On le voit : les enjeux de ces « nouveaux besoins » sont avant tout culturels. Leur satisfaction se heurte à de nombreuses résistances. C'est le cas, bien sûr, des courants conservateurs qui n'acceptent aucune remise en cause du partage des tâches au sein de la famille, ou entre la famille et la Cité. Mais ces résistances s'expriment aussi parmi ceux qui craignent la mise en cause des monopoles du service public de santé, d'éducation ou de transport. Il faut donc concilier le droit de tous à certains services essentiels avec l'encouragement aux initiatives qui se créent pour répondre à la demande sociale..

Ce n'est donc qu'en faisant appel aux ressorts de son histoire - le souci de la cohésion sociale, la volonté de participation de tous, l'attachement à l'égalité des chances - que la dynamique social-démocrate pourra accueillir pleinement les nouveaux services de proximité.

Pour une autre approche des technologies de l'information

Si l'on veut que les opportunités induites par les technologies de l'information portent tous leurs fruits, de véritables choix politiques sont, dès avant la fin du processus de libéralisation, nécessaires.

Des priorités devront être dégagées pour, notamment :

- **Concilier le souci de rentabilité des infrastructures de télécommunication avec la nécessaire cohésion du territoire européen et l'égalité d'accès aux services.** Plusieurs pistes peuvent être explorées pour éviter que certaines régions défavorisées, que certaines villes ne restent à l'écart des nouveaux réseaux: promotion de services de qualité sur les réseaux existants, aides directes ou délivrance de licences d'exploitation assorties d'une obligation de desserte universelle...

- **Adapter nos systèmes d'éducation à un environnement en constante mutation.** La rapidité des innovations va imposer à ceux qui veulent « suivre le rythme » d'acquérir en permanence de nouveaux savoirs et savoir-faire. La mise en oeuvre de formules de formation, de reconversion et de réinsertion tout au long du parcours professionnel apparaît indispensable pour assurer l'égalité d'accès des travailleurs aux opportunités offertes par la société de l'information. Une attention particulière devra être portée à la formation du personnel des PME et à ceux qui travaillent dans les régions les moins favorisées. La formation initiale devra, elle, viser à conférer l'esprit critique nécessaire à la gestion d'un flux incessant d'informations et à garantir à tous une culture scientifique de base nécessaire pour accéder aux nouvelles technologies.

- **Développer les formes de travail les plus prometteuses d'un point de vue social.** Les qualifications évoluent ainsi vers une polyvalence en gestion, en maniement technique et en traitement de l'information. Les technologies et les services d'information et de communication peuvent, dans cet esprit, contribuer à rehausser la qualité du travail des personnes les moins qualifiées en les dispensant des tâches les plus insipides et les plus répétitives.

Le non-déterminisme des technologies a, cependant, maintes fois été constaté : le même matériel ne conduit pas aux mêmes effets dans deux entreprises différentes. Le développement de la bureautique a, selon les cas, valorisé ou déqualifié le travail des secrétaires. Plus qu'une conséquence, l'évolution vers une intégration « horizontale » des entreprises et administration semble être un préalable indispensable à une bonne diffusion des nouvelles technologies. Elle suppose une mutation des mentalités et structures pour substituer au taylorisme la polyvalence des salariés, la décentralisation et l'échange d'informations dès le stade le plus précoce.

Et, dans cette transition vers « l'entreprise flexible », une attention particulière devra être portée au développement du télétravail. Au vu des premières expériences réalisées, il semble que le télétravail individuel à plein temps ne réponde aux aspirations que d'une petite fraction de la population. Pour la majorité des salariés, le travail à distance ne pourra jamais, en effet, remplacer l'insertion dans un collectif de travail ou le dialogue en tête à tête. En revanche, d'autres formes de travail permettant de combiner flexibilité des horaires et des services rendus avec le légitime désir de sociabilité devraient se voir décerner une priorité: télétravail mixte ou travail dans les télécentres.

Une réflexion devra également être rapidement engagée, en concertation étroite avec les partenaires sociaux sur la nécessaire adaptation des législations du travail, pour prévenir toute discrimination en termes de revenus, de plans de carrière et de

protection sociale à l'égard des employés qui choisissent d'aménager différemment leurs temps grâce au télétravail.

Au sein de l'espace urbain - qui rassemble 80% des Européens -, l'effort des nouvelles technologies devra porter sur un mode d'aménagement des espaces et des transports qui allégerait les déplacements contraignants en préservant des lieux de rencontre et de convivialité (gestion télématique des transports, essor des téléservices).

Toutes ces questions sont urgentes, car en entrant trop lentement dans la société de l'information, l'Europe risque gros. Son sous-investissement actuel peut affecter gravement sa compétitivité et sa capacité de croissance. Les décideurs européens, publics et privés, doivent sortir d'une pure logique de gestion pour aller vers une stratégie économique, sociale, culturelle...

Nous devons réagir si nous ne voulons pas léguer aux générations futures un grave déficit technologique et compétitif, avec les conséquences économiques et sociales qu'il entraîne.

Les forces et les faiblesses économiques de l'Europe sont connues. Le Livre Blanc de la Commission, adopté au Conseil européen de décembre 1993, en proposait une analyse qui n'a pas été contestée. Mais ce document suggérait également des actions communes au niveau européen, ainsi que des réformes en profondeur à l'échelon national. Les pays qui ont engagé ces réformes en récoltent déjà les fruits pour la création d'emplois et le recul du chômage. Quant aux mesures proposées au niveau communautaire, elles n'ont été que très peu appliquées. Cette carence illustre bien l'absence de volonté d'unir nos forces et de coordonner nos efforts. C'est à cette lacune que doit combler une application intégrale de toutes les dispositions prévues par l'Union économique et monétaire.

On ne le soulignera jamais assez. Tel doit être le combat à mener par le PSE : obtenir une pleine application des traités et proposer un nouveau modèle de développement qui, seul, peut permettre de relever les défis de l'avenir et d'assurer l'égalité des chances entre tous les hommes et toutes les femmes de notre Europe.

*

**

